

PRÉAVIS N° 81

AU CONSEIL COMMUNAL

Demande d'un crédit de CHF 324'602.- pour le renouvellement de cinq véhicules, d'une tondeuse et l'achat d'un nouveau véhicule et d'une nouvelle balayeuse en 2013

Délégué municipal : M. Daniel Rossellat

Nyon, le 19 novembre 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal le crédit nécessaire au renouvellement de l'ensemble des véhicules nécessaires au fonctionnement des différents services concernés pour l'année 2013, ainsi qu'à l'acquisition d'un véhicule et d'une balayeuse.

Depuis trois ans, l'achat de véhicules fait l'objet d'une démarche coordonnée qui inclut, dans un même préavis, le renouvellement de tous les véhicules, ainsi que l'achat de nouveaux véhicules de moins de CHF 100'000.-. Par contre, l'acquisition de véhicules de plus de CHF 100'000.-, en particulier les véhicules lourds, fera l'objet de préavis spécifiques.

Les critères d'adjudication et leur pondération sont harmonisés et les dispositions de la directive municipale pour des achats responsables ont été intégrées. Ainsi, des critères sociaux et environnementaux sont pris en considération, en plus des critères économiques.

Les critères d'adjudication et leurs pondérations sont les suivants :

Pour les véhicules légers :

- Prix : 50% ;
- Adéquation aux besoins du service : 40% ;
- Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) : 5% ;
- Engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, quatre exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, Etiquette-Energie A ou B, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme exclusives sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Pour les véhicules utilitaires et machines qui ne disposent pas d'une Etiquette-Energie:

- Prix : 50% ;
- Adéquation aux besoins du service : 35% ;
- Consommation de carburant : 5% ;
- Emissions sonores inférieures à la valeur limite selon la catégorie du véhicule en dB(A) : 5%.
- Engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, trois exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme exclusives sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Les durées d'amortissement et donc de renouvellement des véhicules standards ont également été harmonisées.

2. Description du projet

2.1. Service de défense incendie et secours – Renouvellement de deux véhicules

Type de véhicule	Véhicule de transport de personnes	
Prix TTC	CHF 96'552.-	50%
Justification du besoin		
<p>Il s'agit du remplacement d'un véhicule poids lourd de transport de personnes à 17 places, existant, immatriculé en 1988, indispensable au fonctionnement du service et qui ne peut être loué ou emprunté à un autre service.</p> <p>Ce véhicule sert au transport des volontaires lors des cours cantonaux donnés à Lausanne. Il peut servir lors d'interventions pour amener les renforts sur les lieux et pour évacuer les victimes.</p>		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>Le SDIS possède déjà deux véhicules Mercedes 516 fournis par l'ECA (véhicule de transmission régional, et véhicule de transport de matériel). Ce modèle répond à un désir de standardisation des postes de conduite, afin que les volontaires retrouvent la même configuration et les mêmes équipements lors de la conduite.</p> <p>Le modèle possède une boîte automatique et il est de couleur rouge.</p>		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Diesel		
Norme Euro 5	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Ce véhicule, acheté en 2013, sera classé Euro 6		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 78 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
78 dB		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 0/5	5%
Les données de consommation n'ont pas pu être obtenues auprès du fournisseur.		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
<p>Le fournisseur s'engage sur le plan social en accueillant des personnes en réinsertion, en formant plusieurs apprentis, en encourageant la formation continue et en soutenant la vie associative locale. Le fournisseur est au bénéfice des normes ISO 14024 et ISO 9001. Des mesures de santé et de sécurité au travail sont prises par le fournisseur. Il a mis en place une politique d'usage rationnel de l'énergie, a pris des mesures pour limiter les atteintes à l'environnement et applique une politique d'achat respectueuse de l'environnement.</p>		

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Type de véhicule	Véhicule d'officier 4x4	
Prix TTC	CHF 51'300.-	50%
Justification du besoin		
Il s'agit du remplacement d'un véhicule d'officier existant, immatriculé en 2001, indispensable au fonctionnement du service et qui ne peut être loué ou emprunté à un autre service. Le véhicule sert aux officiers lors des déplacements qu'ils effectuent dans l'exercice de leur fonction.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
Le véhicule choisi est de type 4x4 avec une garde au sol élevée, de couleur rouge. Il est nécessaire de posséder un véhicule 4x4 pour des raisons de sécurité, les officiers ayant parfois à se rendre sur des terrains accidentés, en particulier pendant l'hiver. En intervention, l'officier est seul : il doit communiquer par radio et par natel, transmettre son statut, contrôler les départs des autres véhicules (tablettes ECA), et organiser son cheminement (GPS, dossiers d'intervention). La boîte automatique est une obligation pour garantir sa sécurité. Le premier véhicule d'officier est déjà un KUGA (2011). C'est un véhicule qui répond parfaitement aux besoins du service et qui permet de garder la même configuration pour le conducteur.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride) Diesel	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion Etiquette-Energie D	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Le modèle jeep 4x4 n'existe pas en catégorie A, B ou C en boîte automatique.		
Norme Euro 5	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Les données d'émissions sonores n'ont pas pu être obtenues auprès du fournisseur.		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
Le fournisseur n'a pas de certification aux niveaux social et environnemental mais prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion, encourage la formation continue et soutient la vie associative. Il prend des mesures pour limiter l'atteinte à l'environnement, pour utiliser rationnellement l'énergie et pour privilégier une politique d'achat préservant l'environnement.		

2.2. Service des espaces verts et forêts – Renouvellement d'une tondeuse à gazon et achat d'une balayeuse pour terrain synthétique

Type de véhicule	Tondeuse	
Prix TTC	CHF 30'750.- y compris reprise	50%
Justification du besoin		
Le Service des espaces verts et forêts doit remplacer une tondeuse existante datant de 2005. Ce besoin ne peut être satisfait d'une autre manière. Il n'est pas possible d'emprunter ou de louer une tondeuse à une autre entité.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
Des essais comparatifs de différentes marques ont été réalisés sur le terrain de la piscine de Colovray qui est représentatif (terrain d'une grande surface, en pente et difficile d'accès par endroit). Le test a été concluant au niveau du rendement et de la sécurité de l'engin. De plus, une machine de ce type est déjà en possession du service depuis 2011. L'uniformisation du parc des machines est visée pour faciliter le passage d'une machine à l'autre et pour réduire le stock de pièces de rechange.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Diesel		
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
NB. Cette exigence n'est pas valable pour les tondeuses pour lesquelles une Etiquette Energie n'existe pas.		
Norme Euro 5	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
NB. Cette exigence n'est pas valable pour les tondeuses car elles ne sont pas soumises à cette norme.		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Un filtre à particules ne serait pas d'une grande efficacité, le moteur ne travaillant jamais en pleine charge. Le filtre risquerait de s'encrasser rapidement, ce qui impliquerait un coût prohibitif à l'achat et au remplacement.		
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
NB. Cette norme n'est pas valable pour les tondeuses.		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
Le fournisseur n'a pas de certification aux niveaux social et environnemental mais prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme un apprenti, encourage la formation continue et soutient la vie associative. Il prend des mesures pour limiter le risque d'atteinte à l'environnement, pour utiliser rationnellement l'énergie et pour privilégier une politique d'achat préservant l'environnement.		

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Type de véhicule	Balayeuse pour terrain synthétique	
Prix TTC	CHF 49'500.-	50%
Justification du besoin		
<p>Cette balayeuse doit servir à l'entretien des 20'000 m² de terrains de sport synthétiques et de pistes de course du centre sportif. Pour répondre aux exigences de l'UEFA, un entretien hebdomadaire doit être effectué sur ces terrains. Ce besoin ne peut être satisfait par une autre machine. Il n'est pas possible d'emprunter ou de louer ce véhicule à une autre entité, interne ou externe.</p> <p>L'investissement pour cette machine sera rentabilisé dans le cadre de l'exploitation courante du centre sportif. En effet, le service prévoit une utilisation annuelle de 190 à 230 heures au prix moyen de CHF 50.- l'heure d'utilisation. Cette machine coûte le même prix qu'une tondeuse automotrice avec un nombre d'heures d'utilisation identique.</p> <p>Le service envisage, sur demande et de manière ponctuelle, de louer cette machine à d'autres villes qui possèdent des terrains synthétiques, selon un planning et un tarif établis à l'avance.</p>		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>Cette machine a été construite spécifiquement pour l'entretien de surfaces synthétiques et permet de répondre aux exigences de l'UEFA.</p> <p>Aucun représentant local ne vend cette machine, raison pour laquelle le Service espaces verts et forêts a choisi une adjudication du marché de gré à gré et s'est adressé directement à l'importateur.</p>		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Diesel		
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
NB. Cette exigence n'est pas valable pour les machines d'entretien pour lesquelles une Etiquette Energie n'existe pas.		
Norme Euro 5	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
NB. Cette exigence n'est pas valable pour les machines d'entretien pour lesquelles une Etiquette Energie n'existe pas.		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	5%
Le fournisseur n'a pas transmis l'information. Toutefois, le critère des émissions sonores n'est pas décisif dans ce cas car cette machine interviendra sur de vastes étendues, loin des habitations.		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
Le fournisseur n'a pas de certification au niveau social et environnemental. Il prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme six apprentis et encourage la formation continue. Bien qu'actuellement cela ne soit pas le cas, il accueille des personnes souffrant d'un handicap et en réinsertion. Le fournisseur soutient des associations, notamment des clubs sportifs pour les jeunes. Enfin, il prend des mesures pour limiter les risques d'atteinte à l'environnement.		

2.3. Services industriels – Renouvellement de trois véhicules et achat d'un nouveau véhicule

Type de véhicule	Véhicule léger	
Prix TTC	CHF 20'500.- y c. reprise Citroën Berlingo	50%
Justification du besoin		
Il s'agit de remplacer, conformément au plan de renouvellement, le véhicule pour le chef de réseau du service électrique acquis en 2005. Compte tenu d'une utilisation journalière et du besoin, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
Le véhicule choisi correspond au besoin du chef de réseau. Le véhicule doit disposer d'un coffre et une charge utile suffisante pour y transporter divers équipements, le matériel nécessaire de sécurité et d'intervention ainsi que des barres de toit pour l'outillage encombrant. Il doit pouvoir accueillir cinq personnes pour tout transport interne et externe à la commune. Le service après-vente est assuré à Nyon.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Gaz		
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Etiquette-Energie B		
Norme Euro 5	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
		Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Les émissions sonores s'élèvent à 72 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme, qui exige une valeur limite de 74 dB (A) pour les nouvelles immatriculations, mais pas aux objectifs.		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
Le fournisseur n'a pas de certification aux niveaux social et environnemental mais prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion, encourage la formation continue et soutient la vie associative. Il prend des mesures pour limiter l'atteinte à l'environnement, pour utiliser rationnellement l'énergie et pour privilégier une politique d'achat préservant l'environnement.		

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Type de véhicule	Véhicule utilitaire léger		
Prix TTC	CHF 31'000.- y c. reprise du Fiat Doblo et équipement intérieur	50%	
Justification du besoin			
<p>Il s'agit de remplacer un véhicule utilitaire du groupe « conformité des installations » des Services industriels (Eau + Gaz), fonctionnant au gaz naturel-biogaz. Ce véhicule a été acheté en 2005. Il roule en moyenne 10'000 km par an. Au vu de son ancienneté et conformément au programme de renouvellement, le service doit procéder à son remplacement. Compte tenu d'une utilisation journalière et du besoin d'un équipement spécifique nécessaire pour garantir des interventions professionnelles et la sécurité, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.</p>			
Adéquation du véhicule choisi au besoin			
<p>Le véhicule utilitaire a été choisi pour assurer les multiples interventions du contrôleur gaz en ville de Nyon et dans les villages de la région. Sa dimension a été choisie afin de permettre de transporter tout l'équipement nécessaire aux activités du contrôleur, tout en restant maniable en ville. Le service après-vente est assuré à Nyon.</p>			
Exigences environnementales			
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
GNC + essence			
Norme Euro 5	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
Préférence environnementale			
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Les émissions sonores s'élèvent à 73 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme, qui exige une valeur limite de 74 dB (A) pour les nouvelles immatriculations, mais pas aux objectifs.</p>			
Consommation du véhicule 4.9 kg / 100 km	Note obtenue lors de l'évaluation 5/5	5%	
Engagement social et environnemental du fournisseur			
<p>Le fournisseur a une certification pour le domaine social, et prend des mesures de santé et de sécurité au travail. Il forme des apprentis, encourage la formation continue, accueille des personnes souffrant d'un handicap et soutient des associations locales. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie, pour diminuer les risques d'atteinte à l'environnement, et intègre des critères environnementaux dans sa politique d'achat.</p>			

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Type de véhicule	Véhicule utilitaire léger	
Prix TTC	CHF 29'500.- y.c reprise Mitsubishi et équipement intérieur	50%
Justification du besoin		
<p>Il s'agit de remplacer un véhicule utilitaire du service « conformité des installations électriques », fonctionnant à l'essence. Ce véhicule a été acheté en 2001. Il roule en moyenne 7'000 km par an, pour assurer les multiples trajets en ville de Nyon, nécessaires aux activités spécifiques du service. Au vu de son ancienneté et conformément au programme de renouvellement, le service doit procéder à son remplacement. Compte tenu d'une utilisation journalière et du besoin d'un équipement spécifique nécessaire pour garantir des interventions professionnelles et la sécurité, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.</p>		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>La dimension est identique au véhicule précédent afin de permettre de transporter tout l'équipement nécessaire aux activités du service, notamment pour le transport de l'outillage et du matériel spécifique aux manifestations. Le service après-vente est assuré à Nyon.</p>		
Exigences environnementales		
<p>Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride) Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>GNC + essence</p>		
<p>Norme Euro 5 Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>		
<p>Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Préférence environnementale		
<p>Emissions sonores inférieures à 71 dB(A) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Les émissions sonores s'élèvent à 73 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme, qui exige une valeur limite de 74 dB (A) pour les nouvelles immatriculations, mais pas aux objectifs.</p>		
<p>Consommation du véhicule 4.9 kg / 100 km Note obtenue lors de l'évaluation 5/5</p>		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
<p>Le fournisseur a une certification pour le domaine social, et prend de mesure de santé et de sécurité au travail. Il forme des apprentis, encourage la formation continue, accueille des personnes souffrant d'un handicap et soutient des associations locales. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie, pour diminuer les risques d'atteinte à l'environnement, et intègre des critères environnementaux dans sa politique d'achat.</p>		

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Type de véhicule	Véhicule léger	Classic	
Prix TTC	CHF 15'500.-	50%	
Justification du besoin			
<p>Le service « conformité des installations électriques » comprend trois collaborateurs pour un seul véhicule. Le développement diversifié des activités de ce service nécessite d'acquérir un deuxième véhicule pour remplir leurs missions.</p> <p>Les activités ne nécessitant pas de grands moyens en outillage ou en matériel volumineux peuvent être effectuées par un petit véhicule mais avec une fonction utilitaire.</p> <p>L'acquisition de ce véhicule est indispensable à la performance et au rendement du service et permet de répondre aux sollicitations des clients. Son utilisation est destinée à des activités de pose de compteurs, à se rendre à des rendez-vous de chantier, à des travaux de repérage pour l'établissement des projets, à des interventions pour les manifestations.</p> <p>Compte tenu d'un emploi quotidien, la location d'un véhicule ou l'utilisation d'un véhicule en interne n'est pas envisageable.</p>			
Adéquation du véhicule choisi au besoin			
<p>Ce véhicule léger a été choisi pour assurer les multiples interventions des collaborateurs du service « conformité des installations électriques » en ville de Nyon. Sa petite dimension répond aux besoins et facilite le parquage en ville.</p> <p>Le service après-vente est assuré à Nyon.</p>			
Exigences environnementales			
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtre à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
GNC + essence			
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Etiquette-Energie B			
Norme Euro 5	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Pas concerné <input checked="" type="checkbox"/>
Préférence environnementale			
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Les émissions sonores s'élèvent à 73 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme, qui exige une valeur limite de 74 dB(A) pour les nouvelles immatriculations, mais pas aux objectifs.</p>			
Engagement social et environnemental du fournisseur			
<p>Le fournisseur n'a pas de certification aux niveaux social et environnemental mais prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme des apprentis, accueille des personnes en réinsertion, encourage la formation continue et soutient la vie associative. Il prend des mesures pour limiter l'atteinte à l'environnement, pour utiliser rationnellement l'énergie et pour privilégier une politique d'achat préservant l'environnement.</p>			

3. Incidences financières

Service	Véhicule	Coût TTC
SDIS	Véhicule de transport de personnes	96'552.-
	Véhicule d'officier	51'300.-
Espaces verts et forêts	Tondeuse	30'750.-
	Balayeuse pour terrain synthétique	49'500.-
Services industriels	Véhicule léger	20'500.-
	Véhicule utilitaire léger	31'000.-
	Véhicule utilitaire léger	29'500.-
	Véhicule léger	15'500.-
Demande de crédit totale		324'602.-

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Les véhicules proposés ont tous fait l'objet d'une analyse des besoins de la part des services concernés. S'agissant des renouvellements, les services ont cherché des véhicules correspondant à leur expérience.

Dans le cas de l'acquisition du véhicule léger des Services industriels, le service concerné a choisi le meilleur modèle disponible sur le marché.

4.2. Dimension sociale

L'ensemble des fournisseurs ont répondu au questionnaire relatif à leurs engagements sociaux et se sont ainsi engagés à respecter au minimum les conditions sociales de travail en vigueur en Suisse. La plupart forme des apprentis, et plusieurs d'entre eux accueillent des personnes souffrant d'un handicap ou des personnes en réinsertion. Ces fournisseurs soutiennent les associations locales et régionales.

Si le questionnaire adressé aux fournisseurs permet de mieux connaître leurs engagements sociaux et de les sensibiliser à l'importance de ces questions, il n'est, par contre, toujours pas possible aujourd'hui d'évaluer les conditions sociales de production des véhicules. Cette production consiste en l'assemblage de centaines de pièces provenant de dizaines de fournisseurs dans le monde. Il est donc impossible de connaître les conditions de production de chacune de ces pièces, ce d'autant qu'aucun label n'existe dans ce domaine pour guider les choix.

4.3. Dimension environnementale

L'intégration d'exigences environnementales minimales continue d'orienter le choix vers les véhicules les plus performants du marché concernant la consommation de carburant et les émissions polluantes. Les exigences ont pu être remplies pour la plus grande partie des véhicules, à l'exception de la jeep 4x4, dont l'Etiquette-Energie est de catégorie D. Il faut noter toutefois que l'Etiquette-Energie, évaluant la consommation d'un véhicule, n'existant pas encore pour les véhicules utilitaires, ou les tondeuses, l'information sur la performance de ce type de véhicule reste lacunaire.

Il est à souligner que les quatre véhicules achetés pour les Services industriels fonctionnent au gaz naturel.

Les objectifs fixés touchant aux émissions sonores des véhicules restent plus difficiles à atteindre voire à évaluer en raison de la difficulté d'accès à l'information.

En ce qui concerne les engagements environnementaux des fournisseurs, tous ont rempli le questionnaire qui leur a été envoyé et prennent des dispositions visant à protéger l'environnement. Certains disposent même de normes attestant la qualité de leurs engagements.

5. Conclusion

Suite aux résultats positifs de la procédure d'achat et de renouvellement des véhicules mise en place en 2011 et en 2012, la Municipalité a poursuivi dans la même direction, en présentant un seul préavis regroupant l'ensemble des besoins des services pour l'année 2013.

L'intégration de critères sociaux, et surtout environnementaux, permet d'améliorer progressivement la qualité écologique du parc automobile communal, même si l'exercice n'est pas toujours aisé. Selon le type de véhicule, les informations ne sont pas forcément disponibles. La diversité des catégories de véhicules rend également les évaluations moins uniformes cette année.

Pour les prochaines années, il s'agira de suivre l'évolution des normes et du marché de sorte à adapter les exigences pour continuer à acquérir les véhicules les plus performants à des coûts raisonnables.

NYON · PRÉAVIS N° 81 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 81 concernant l'achat de véhicules pour l'année 2013,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 324'602.-, amortissable en 5 ans, pour l'achat des véhicules suivants :

- pour le Service de défense incendie et secours :
 - un véhicule de transport
 - un véhicule d'officier
- pour le Service des espaces verts et forêts :
 - une tondeuse à gazon
 - une balayeuse à terrain synthétique
- pour les Services industriels:
 - un véhicule léger
 - un véhicule utilitaire
 - un véhicule utilitaire
 - un véhicule léger

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 novembre 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Vice-présidente :

Le Secrétaire :

E. Ruey-Ray



C. Gobat

Annexe

- Fiche d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Daniel Rossellat
Date	Jeudi 17 janvier 2013 à 19H15
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférence 1

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 81 / 2012

Renouvellement de véhicules

Date: Nyon le

19.11.2012

Demande de crédit de CHF 324'602.-- TTC

Situation des préavis au 19.11.2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Total des préavis votés par le Conseil Communal	11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'753'520	23'385'373

Situation des emprunts au 19.11.2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011					225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270
Evolution des emprunts durant la période +/-	4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000
Emprunts fin période/date du jour	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponibles	12'934'201

Dépenses d'investissement	CHF TTC	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2012	2013	2014	2015	2016	
Descriptif/Libellé							
Achats de véhicules	324'602	0	324'602	0	0	0	324'602
Total de l'investissement	324'602	0	324'602	0	0	0	324'602

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	64'920	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	324'602

Estimation des coûts d'exploitation		2012	2013	2014	2015	2016	2017
Libellé / années							
Coût total d'exploitation			74'658	72'711	70'763	68'816	66'868
Intérêts en %	3.00%	0	9'738	7'790	5'843	3'895	1'948
Entretien			0	0	0	0	0
Amortissements			64'920	64'920	64'920	64'920	64'920
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	74'658	72'711	70'763	68'816	66'868